

**PRIX JACQUES de TRENTINIAN**  
**de la Société en France des Fils de la Révolution Américaine**  
*(adopté par le Conseil d'administration le 19 juin 2019)*

**REGLEMENT**

**Article 1 :**

Afin d'encourager la recherche historique et de renforcer l'intérêt du public pour l'histoire des relations entre la France et l'Amérique du nord du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, la Société en France des Fils de la Révolution Américaine a décidé de décerner chaque année sur décision du jury mentionné à l'article 2, un prix de thèse de trois mille euros, destiné à en permettre la publication.

**Article 2 :**

Le jury est composé de douze membres :

- le Président de la Société en France des Fils de la Révolution Américaine, le Vice - Président en exercice, et trois membres qu'ils désignent ;
- cinq universitaires nommés par le conseil d'administration ;
- deux personnalités extérieures choisies par le conseil d'administration en fonction de leur intérêt pour l'histoire des relations entre la France et l'Amérique du nord.

Le président de la Société en France des Fils de la Révolution Américaine ou en son absence le Vice-Président, préside les réunions du jury.

Le mandat des membres du jury est de quatre ans.

En cas de démission ou de décès en cours de mandat, un successeur est désigné par le conseil d'administration pour siéger jusqu'au terme du mandat du membre du jury qu'il remplace.

**Article 3 :**

Le scrutin se déroule à bulletin secret, seuls les membres présents pouvant prendre part au vote.

En cas de partage des voix, la voix du président du jury est prépondérante.

Les délibérations et le vote ne peuvent avoir lieu que si la moitié des membres du jury sont présents.

Les décisions du jury sont sans recours. La candidature au prix comporte l'engagement de s'y soumettre ainsi que celui d'utiliser le montant alloué à la publication de la thèse.

**Article 4 :**

Les candidatures seront à adresser au siège de la Société, 20 rue Bosquet 75007 Paris, accompagnées des documents suivants :

- lettre de candidature et notice biographique,
- résumé de la thèse,
- rapport de soutenance,
- avis du directeur de thèse,
- un exemplaire version papier et sa version électronique au format PDF sur clé USB ou directement à sarfrance.sons@gmail.com,

- toute information complémentaire jugée utile, portant sur le travail effectué.

#### **Article 5:**

Les dates de diffusion de l'appel à candidature et de leur clôture font l'objet chaque année d'une information spécifique sur le site de la Société.

#### **Article 6:**

Sur la publication, il sera fait mention du prix accordé par la Société en France des Fils de la Révolution Américaine.

#### **Article 7:**

Le présent règlement adopté par le Conseil d'administration de la Société en France des Fils de la Révolution Américaine lors de sa séance du 19 juin 2019, entrera en vigueur le 1er octobre 2019 pour être appliqué à la session 2020 du Prix de thèse de la Société en France des Fils de la Révolution Américaine.

19.06.2019